



PROCES-VERBAL

de l'assemblée paroissiale du jeudi, 4 décembre 2014, 20h00
à la salle paroissiale de Morat

Présences:

Présidence	Peter Huber, président du Conseil paroissial
Procès-verbal	Zita Schroeter, Administratrice
Personnes présentes	23 personnes selon la liste de présences
Ayant droit	21 personnes
Non ayant droit	2 personnes

I Introduction aux débats

A Salutations

Le président Peter Huber salue les personnes présentes à l'assemblée budgétaire et en particulier nos prêtres Bernard Schubiger, curé, et Thomas Perler, ancien curé, tout comme l'ancien président du Conseil paroissial Suso Bühlmann et MM Hans Zürcher et Werner Huber, membres de la commission financière. Il salue également Antoinette Gummy, présidente de La Caecilia, qu'il félicite chaleureusement du succès du chœur lors des finales des fêtes de Céciliennes. Il donne ensuite connaissance des personnes excusées et indique un changement de l'ordre du jour. Pendant la préparation de l'assemblée, le Conseil paroissial s'est rendu compte que le plan financier, dans sa forme actuelle, ne reflète pas la situation financière de la paroisse de manière adéquate, il a donc décidé de supprimer le point 3 de l'ordre du jour. Après amélioration de sa structure, un nouveau plan financier pourra ensuite être présenté aux paroissiens, lors de l'assemblée du printemps 2015. L'assemblée se déroule en allemand et en français. Il donne la parole à M. le curé Bernard Schubiger pour la prière, en ouverture de cette assemblée. Inspiré par son trimestre franciscain que le curé Bernard Schubiger a suivi pendant son congé sabbatique, il lit des passages du Cantique des créatures de saint François d'Assise.

B Convocation

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 du règlement des paroisses (RP) du 1^{er} février 2003 :

- dans le Bulletin de la paroisse no 12, décembre 2014
- sur les panneaux publics d'affichage de la paroisse
- sur le site Internet de la paroisse : www.pfarrei-murten.ch
- dans la feuille officielle du canton de Fribourg no 46, 14 novembre 2014

Discussions/remarques

Aucune.

C Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 5 juin 2014
- 2 Budget 2015:
 - a) Budget des investissements
 - b) Budget compte courant
 - c) Commentaire
- 3 *Plan financier 2015-2019* [→ supprimé]
- 4 Parole de Monsieur le curé
- 5 Divers

Discussions/remarques

Aucune.

Propositions

Aucune.

Le président ouvre l'assemblée.

D Scrutateurs et cercle des électrices et électeurs

Le président propose Markus Fiedler comme scrutateur, celui-ci accepte cette charge et est élu par l'assemblée.

II Débats

1. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 5 juin 2014

Le procès-verbal a été mis à la disposition des paroissiens pour consultation sur le site Internet de la paroisse et n'est donc plus lu (art. 24, al. 2, litt. a et c du RP).

Discussions/remarques

Aucune.

Proposition

Le président propose à l'assemblée d'accepter ledit procès-verbal du 5 juin 2014.

Décision

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le président adresse des remerciements à la rédactrice Zita Schroeter.

2. Budget 2015

- a) Budget des investissements
- b) Budget compte courant
- c) Commentaire

Le conseiller paroissial Harald Kutin explique d'abord le budget global 2015.

Budget compte courant:

Dépenses

Au chapitre **010 / Assemblée et organes de paroisse**, il informe que les jetons de présence pour les séances de toutes les équipes pastorales sont unifiés et le montant du budget a donc été augmenté en conséquence.

Dans le chapitre **020 / Administration générale**, le budget total est le même que l'an dernier. Le budget prévu pour le salaire du personnel administratif (pos. 301.00) est toutefois trop faible en 2014, il a donc été ajusté de manière appropriée, en y incluant la réserve pour des heures supplémentaires. Les coûts pour l'achat et l'entretien du matériel informatique, photocopieurs, etc. (pos. 311.00 ss) peuvent être réduits.

Au chapitre **390 / Culte et célébrations**, le budget reste dans le même cadre que celui de 2014.

Dans le chapitre **391 / Ministère pastoral**, le montant des salaires pour ledit ministère de l'année précédente est en baisse. Cela est dû à la réduction du taux d'occupation.

En outre et au poste 318, divers projets sont prévus.

Par exemple Le travail pour la jeunesse (pos. 318.14) avec un café pour celle-ci, un projet de théâtre à Chiètres et le camp interculturel.

Au poste 318.20, un montant de CHF 3'000.00 est prévu pour un pèlerinage de la paroisse.

Au poste 352.00, ce sont CHF 200'000.00 qui sont budgétisés comme « contribution pour des tâches supra-paroissiales de la CEC ».

Dans le chapitre **394 / Eglises et lieux de culte** et en pos. 314.01, un montant de CHF 15'450.00 a été porté au budget pour l'entretien de l'église Bruder Klaus et le nettoyage à sec de ses murs et de ses plafonds qui sont recouverts d'une patine noire vu la suie des bougies.

Dans le chapitre **590 / Partage et entraide**, le montant porté au budget est le même que l'an dernier ; seule la mise en compte doit être modifiée pour des raisons de transparence.

Recettes:

Sur la base des prévisions économiques générales et vu des variations envisageables (d'une part, la croissance de la population et, d'autre part, les sorties d'église), nous estimons que les rentrées fiscales demeureront égales et que le budget 2015 peut donc être identique à celui de 2014 (pos. 900.400.00 ss).

Résultats

En tenant compte d'un amortissement de CHF 20'000, la prévision pour le budget 2015 compte sur un excédent de recettes de CHF 5'860.00.

Budget des investissements

Le budget d'investissement ne compte que la position suivante:

Le montant de CHF 20'000.00 constitue la troisième partie de l'assainissement du mur (Törlweg) ; c'est la part des coûts pris en charge par la paroisse pour la restructuration de la maçonnerie en grès supérieur et le petit toit.

Discussions/remarques

Aucune.

Rapport des vérificateurs

Hans Zürcher, président de la commission financière, lit le rapport des vérificateurs¹ en langue allemande. Avec accord des personnes présentes, il s'est abstenu de lire ledit rapport en français. La commission financière propose à l'assemblée l'approbation de l'ensemble du budget 2015 tel que présenté et proposé auparavant par le conseil de paroisse.

2. a Proposition relative aux investissements du budget 2015

Le président demande à l'assemblée d'approuver l'estimation des investissements du budget 2015 tel que présenté et proposé.

Décision

Les 21 personnes avec droit de vote adoptent à l'unanimité l'estimation des investissements du budget 2015. Les conseillers présents ont également le droit de vote (Art. 19, al. 3 RP).

2. b Proposition relative au compte courant du budget 2015

Le président propose au vote de l'assemblée, le budget du compte courant 2015 tel que prévu et présenté.

Décision

Les 21 personnes avec droit de vote adoptent à l'unanimité l'estimation du compte-courant du budget 2015.

4. Parole de M. le curé Bernard Schubiger

Le curé informe des manifestations relatives au 40e anniversaire de la consécration de l'église Bruder Klaus à Chiètres. Il a ensuite présenté quelques réflexions sur la question: « Comment est-il possible de faire souffler un vent nouveau sur la paroisse? ». Après un compte-rendu avec des photos sur le pèlerinage de la paroisse en 2014 au « Ranft » du Flüeli, il propose le pèlerinage familial de 2015 à l'abbaye de St-Maurice, vu les 1500 ans dudit lieu. En outre, il souhaite organiser un pèlerinage à Assise en 2016. Une autre manière pour faire revivre la paroisse en attirant de nouveau plus de monde serait d'organiser une semaine thématique ; tel est, en partie, le cas en France ou en suivant l'exemple de l'Eglise évangélique libre qui organise de telles semaines, tous les deux ans. Il attire enfin l'attention sur le stand de préparation de bougies tenu par les Eglises catholique et réformée, au marché de Noël de Morat et ouvre ensuite le débat sur ses suggestions et idées.

Peter Huber exprime sa préoccupation que seuls les paroissiens déjà actifs iront en pèlerinage à Assise ou suivront des semaines spéciales.

Selon Bernard Schubiger, tel n'a pas été le cas du pèlerinage de cette année car ont également participé divers paroissiens qui ne sont pas particulièrement actif dans la vie de notre paroisse.

Même si Suso Bühlmann pense également qu'il sera difficile de faire venir de nouveaux paroissiens, il estime que des événements communs des différents groupes paroissiaux est une bonne idée.

Joseph Janser trouve très positif que chaque premier vendredi du mois, après la messe du soir, est désormais consacré à une méditation ; c'est un lien supplémentaire avec les paroissiens de langue française.

Charles-Albert Egger est heureux que Bernard Schubiger songe à une coopération œcuménique, ce d'autant plus que l'œcuménisme s'est, à son avis, refroidi ces derniers temps.

¹ partie intégrante du procès-verbal

Peter Huber affirme que les relations œcuméniques à Morat continuent à se développer très positivement, autant par les efforts déployés ces dernières années par Rolf Maienfisch que par les travaux actuels des équipes pastorales ; la réunion annuelle conjointe des Catholiques et des Réformés en constitue l'une des preuves les plus tangibles.

Bernard Schubiger annonce que le prochain bulletin paroissial contiendra un article sur le thème de l'œcuménisme.

Markus Fiedler soulève la question de savoir pourquoi les nouveaux arrivants, dans la paroisse ne sont pas invités ou du moins contactés par la paroisse. En outre et même après un premier contact, il s'agit de les maintenir avec ces nouveaux membres.

Bernard Schubiger remarque qu'il serait désormais utile de travailler plus souvent par courriels, vu que c'est un des excellents moyens de communication.

Markus Fiedler estime toutefois que les relations avec la paroisse ne s'établissent que par des contacts personnels. Sur le thème de l'œcuménisme, il trouve préoccupant qu'un couple catholique ne puisse pas se marier dans une église protestante.

Peter Huber informe que l'utilisation des églises a fait l'objet d'une discussion, lors de la réunion œcuménique de l'année dernière, les Réformés ont fait valoir, entre autres points, une certaine réticence quant aux demandes relatives à un mariage, car les fiancés ne sont pas toujours liés à Morat.

Markus Fiedler souligne que les règlements de la paroisse réformée mentionnent explicitement l'interdiction d'utiliser une église réformée par des catholiques, vu leur piété mariale.

Alexander Schroeter tient à remercier l'équipe pastorale pour tout ce qu'ils ont déjà accompli et aimerait les encourager à ne pas offrir trop d'activités. À l'heure actuelle, la spiritualité se loge dans le privé, il existe donc un risque de frustration chez les équipes pastorales lorsque les offres proposées ne rencontrent pas l'écho espéré. Il pense qu'il vaut mieux s'appuyer sur ce qui existe déjà et qui est manifestement nécessaire, tels que la comédie musicale des enfants et le pèlerinage de cette année.

Peter Huber note que le projet de comédie musicale des enfants aura à nouveau lieu en 2015, sous une forme similaire.

Hans Zürcher rappelle que des laïcs ont, dans le passé et au nom de la paroisse, contacté et accueilli des nouveaux arrivants ; il privilégie donc un contact personnel sur le courriel proposé par Bernard Schubiger.

Bernard Schubiger répond qu'il ne connaît plus une seule paroisse qui effectue encore ce genre de visites et qu'il est même parfois assez difficile, pour la catéchèse, d'atteindre les personnes. Ainsi, les soirées des parents ne sont suivies que par 20% des parents.

5. Divers

- Peter Huber informe que le Règlement concernant la tenue des registres paroissiaux a été adopté par la Corporation ecclésiastique cantonale (CEC), le 16 juin 2012. Pendant ce temps, une application sur la tenue des registres a été programmée qui devrait idéalement être utilisée par toutes les paroisses catholiques du canton. La paroisse de Morat participe actuellement à la phase de test en cours. Durant cette phase, l'expérience avec la nouvelle plate-forme peut être recueillie et transmise aux responsables de la programmation. Cette participation a l'avantage de nous permettre de prendre part directement et en tout premier à la conception du programme et de décider ensuite en toute connaissance de celui-ci si le registre de la paroisse doit avoir lieu ou non, à l'avenir, avec le nouveau programme.
- En outre, Il informe que le 18 janvier 2015 et à Chiètres, toute la paroisse est invitée au 40e anniversaire qui sera suivi par un apéritif et un repas de midi (cf. ci-dessus la présentation de Bernard Schubiger). Pour une participation au repas : Merci de s'inscrire auprès du secrétariat de la paroisse jusqu'au 6 janvier 2015.
- Vu la nouvelle organisation Cath-Info (Centre catholique des médias, à Lausanne, qui regroupe l'apic (Agence de presse internationale catholique = kipa), le portail Internet : cath.ch (Katholink) et le Centre catholique de la radio et télévision (CCRT), Charles-Albert Egger demande pourquoi la paroisse ne s'y est pas affiliée et s'il serait possible de le faire. Ce n'est pas tellement la contribution financière qui importe – elle est de CHF 30.00 par an, et donc très modeste -, mais du soutien moral. Peter Huber répond que la paroisse n'est pas membre parce qu'elle n'a jamais requis les services de la kipa ; le conseil paroissial peut toutefois

examiner à nouveau cette question. Bernard Schubiger propose d'effectuer une quête pour la nouvelle organisation.

- Hans Zürcher se réfère au témoignage de Bernard Schubiger selon lequel un pèlerinage rassemble et unit les gens ; il constate que des tours en montagne ont les mêmes effets. Il propose donc que la paroisse organise une randonnée au sommet d'une montagne avec une croix pour y célébrer une messe.
- Fabian Hucht informe que la semaine de l'unité des chrétiens est célébrée pour la première fois en collaboration avec le département de langue française Frimorat de l'Église évangélique libre, en janvier prochain.
- Thomas Perler informe que Don Miguel Blanco - qui a célébré, pendant plus de 20 ans, des messes hispanophones à Morat – dira une dernière messe, le dimanche 7 décembre 2014. Il prend sa retraite, mais malheureusement il n'a pas trouvé un successeur pour les messes à Morat.

Il n'y a pas d'autres demandes. Le président clôt la séance à 21h10 et remercie toutes les personnes présentes pour leur participation. Il souhaite à tous un Joyeux Noël et invite l'assemblée à prendre un verre de vin chaud.

Morat, 4 décembre 2014

Le président



Peter Huber

La secrétaire du procès-verbal



Zita Schroeter